

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19178**

Intitulé

Cadre dirigeant de TPE-PME

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|--|--|
| BGE Sud Ouest | Directeur général |

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310m Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le cadre-dirigeant de TPE/PME prend en charge la direction générale d'une entreprise ou d'une unité, dans le contexte particulier d'une petite et moyenne entreprise, avec une responsabilité à la fois stratégique et opérationnelle dans un objectif de développement et de rentabilité des activités.

Le dirigeant de TPE-PME est un cadre polyvalent et réactif ; il maîtrise une vision globale de l'entreprise dans ses différentes dimensions (stratégie, management, organisation administrative, gestion, analyse financière, marketing, commercial, juridique, qualité ...) s'appuyant généralement sur un domaine d'expertise particulier.

Il exerce cette fonction de dirigeant de TPE/PME en tant que cadre salarié de l'entreprise, éventuellement gérant salarié ou en tant que chef d'entreprise qu'il en soit le créateur-fondateur ou le repreneur. Il exerce son activité en totale ou très grande autonomie et a une position hiérarchique élevée dans l'entreprise

Sa double responsabilité, à la fois stratégique et opérationnelle, le conduit à exercer les activités suivantes :

- 1) Il élabore et pilote la stratégie de l'entreprise dans une démarche d'innovation et d'amélioration de la performance
 - Il définit les orientations stratégiques et conduire des projets
 - Il pilote l'amélioration de la performance et manager la qualité
- 2) Il assure le développement de l'entreprise
 - Il élabore le plan marketing
 - Il déploie les actions commerciales et contrôler les résultats
- 3) Il gère et pilote l'entreprise dans sa dimension administrative, économique et financière
 - Il garantit la production comptable
 - Il analyse la situation économique et financière de l'entreprise pour en assurer la continuité et le développement
 - Il gère le budget de l'entreprise, maîtrise la rentabilité, assure et optimise le financement de l'activité
- 4) Il organise et manage les ressources humaines
 - Il structure l'organisation des ressources humaines dans l'entreprise
 - Il définit les procédures de management des ressources humaines
 - Il manage les équipes et les personnes

Les capacités attestées :

Bloc « stratégie » :

- Développer une démarche stratégique construite
- Structurer les étapes de réalisation d'un projet et définir les modalités de déploiement
- Concevoir des outils de pilotage
- Accompagner la mise en œuvre du pilotage et/ou de l'amélioration de la performance
- Réaliser un audit/diagnostic
- Piloter une démarche d'amélioration de la qualité dans un des domaines de l'entreprise

Bloc « assurer le développement » :

- Réaliser une étude de marché et en dégager des conclusions exploitables pour l'entreprise
- Réaliser un diagnostic commercial
- Formuler clairement le positionnement marketing de la structure et définir les cibles prioritaires
- Fixer des objectifs de vente
- Etablir un plan d'action commercial
- Mettre en place les procédures d'achat et d'exécution des marchés
- Proposer une politique de fidélisation ou de conquête de clientèle adaptée au positionnement

Bloc « gestion » :

- Organiser et contrôler l'activité et la production des états comptables
- Analyser le compte de résultat et la situation financière de l'unité/entreprise
- Suivre et optimiser le budget de trésorerie
- Etablir le budget prévisionnel
- Calculer le seuil de rentabilité
- Identifier les conditions d'équilibre financier

- Etablir un plan de trésorerie
- Bloc « ressources humaines »
- Définir une organisation fonctionnelle permettant de réaliser les activités de l'entreprise et d'atteindre les objectifs
- Elaborer la procédure et les modalités de recrutement
- Organiser la délégation et le contrôle
- Concevoir et organiser un entretien professionnel
- Communiquer

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le cadre-dirigeant de TPE - PME exerce son activité au sein d'entreprises de différentes tailles de tous secteurs, au sein desquelles il peut assurer la responsabilité d'une unité en tant que centre de profit.

Il peut également entreprendre de créer sa propre structure ou de reprendre une TPE PME.

Il peut exercer dans le « secteur marchand » (entreprise) ou « non marchand » (associations employeuses à but non lucratif ...) dans tous les secteurs d'activité.

Il peut exercer cette fonction de dirigeant de TPE/PME en tant que cadre salarié de l'entreprise, éventuellement gérant salarié ou en tant que chef d'entreprise qu'il en soit le créateur-fondateur ou le repreneur.

- Dirigeant de TPE-PME (chef d'entreprise, directeur, gérant, entrepreneur, responsable de centre de profit)
- Délégué général ou secrétaire général d'une association ou fédération
- Directeur adjoint
- Responsable d'une structure de loisirs et d'hébergement touristique
- Directeur de magasin
- Cadre commercial, directeur du développement
- Chef de projet
- Consultant en organisation et management.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

M1301 : Direction de grande entreprise ou d'établissement public

M1205 : Direction administrative et financière

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Pour accéder au titre de « cadre-dirigeant de TPE/PME », le candidat devra attester des compétences acquises à partir de 2 modalités:

- La réalisation et la présentation de rapports d'étude mettant en évidence les compétences évaluées sur chacune des 4 activités telles que précisées dans le référentiel de certification. Ces rapports sont établis à partir d'un cas d'entreprise, d'une mise en situation professionnelle ou d'un projet entrepreneurial.

- La réalisation et la soutenance d'un mémoire professionnel

Le mémoire professionnel a pour finalité de démontrer la capacité du candidat à exercer la fonction de cadre dirigeant de TPE PME. Il est nécessairement adossé, selon la situation professionnelle du candidat, à :

- une mission en entreprise effectuée dans le cadre d'un stage (280 heures) ou une activité exercée en tant que cadre dirigeant de TPE PME, chef d'entreprise ou entrepreneur en couveuse d'entreprise dans le cadre d'un CAPE (3 mois)

- un projet entrepreneurial accompagné

La soutenance est une mise en situation professionnelle à part entière au cours de laquelle le candidat doit démontrer qu'il possède les compétences et capacités demandées dans le référentiel de certification et qu'il est prêt à assurer un emploi de cadre de dirigeant de TPE PME avec un niveau de responsabilité de niveau II.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUI/NON | | COMPOSITION DES JURYS |
|--|---|--|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | Le Jury, présidé par le Directeur Général (ou son représentant), est composé de: • un formateur • un membre du conseil d'administration ou de l'équipe d'encadrement • un employeur en activité • un salarié en activité |
| En contrat d'apprentissage | X | |
| Après un parcours de formation continue | X | Le Jury, présidé par le Directeur Général (ou son représentant), est composé de: • un formateur • un membre du conseil d'administration ou de l'équipe d'encadrement • un employeur en activité • un salarié en activité |

| | | |
|---|---|--|
| En contrat de professionnalisation | X | Le Jury, présidé par le Directeur Général (ou son représentant), est composé de: <ul style="list-style-type: none"> • un formateur • un membre du conseil d'administration ou de l'équipe d'encadrement • un employeur en activité • un salarié en activité |
| Par candidature individuelle | X | Le Jury, présidé par le Directeur Général (ou son représentant), est composé de: <ul style="list-style-type: none"> • un formateur • un membre du conseil d'administration ou de l'équipe d'encadrement • un employeur en activité • un salarié en activité |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2011 | X | Le Jury, présidé par le Directeur Général (ou son représentant), est composé de: <ul style="list-style-type: none"> • un formateur • un membre du conseil d'administration ou de l'équipe d'encadrement • un employeur en activité • un salarié en activité |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 10 août 2012 publié au Journal Officiel du 22 août 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Cadre-dirigeant TPE/PME" avec effet au 15 juin 2009 jusqu'au 22 août 2015.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 25 février 2016 publié au Journal Officiel du 17 mars 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau II, sous l'intitulé "Cadre dirigeant de TPE-PME " avec effet au 22 août 2015, jusqu'au 17 mars 2020.

Arrêté du 16 avril 2014 publié au Journal Officiel du 3 juillet 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme certificateur.

Pour plus d'informations

Statistiques :

29 titulaires de la certification depuis 2013 (4 sessions) par an en moyenne

Autres sources d'information :

formationbge31@creer.fr

<http://www.creer.fr>

Lieu(x) de certification :

BGE Sud Ouest : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne (31) [Toulouse]

BGE Sud Ouest : Midi-Pyrénées - Haute-Garonne (31) Toulouse

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Toulouse, Bordeaux, Montpellier

Historique de la certification :

Inscription au RNCP obtenue par le CRP Consulting en 2012. Rachat de l'organisme par BGE Sud Ouest en décembre 2013

Certification précédente : Cadre dirigeant TPE/PME